

# BRASLES INFOS

## LE FLASH

COMMUNE DE BRASLES - 11 juillet 2020 - SUPPLÉMENT du n°69

### Conseil Municipal du vendredi 10 juillet 2020

Par convocations individuelles adressées le 3 juillet 2020 aux conseillers municipaux, le conseil municipal de BRASLES est invité à se réunir en séance ordinaire, le 10 juillet 2020, Salle Condorcet, sous la présidence de Madame Julie CONTOZ.

Les présents : Nathalie AL-KHATIB, Blandine BARANZINI-GOUHENANT, Marie-Rose LEVASSEUR-MERCIER, Claire MICHEL, Armelle MUNIER, Magali PERROY, Clarisse PERTOIS, Stéphanie SOARES, Joël BROCHOT, Laurent COUVREUR, Jean-Luc DAVID, Mickaël GOUVENEAU, Stéphane MALEZE, Patrice MEVEL

Etaient absents excusés : Christelle BRAYET-COLAS – donne pouvoir à Marie-Rose LEVASSEUR-MERCIER, Hervé BOUILLARD – donne pouvoir à Julie CONTOZ, Loïc DOBRISKI – donne pouvoir à Joël BROCHOT et Jérôme LAPOINTE – donne pouvoir à Mickaël GOUVENEAU.

Blandine BARANZINI-GOUHENANT est désignée secrétaire de séance.

#### Election sénatoriales – Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

A l'issue du vote, Madame le Maire a proclamé les résultats tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessous :

| INDIQUER LE NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE<br>(dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus) | Suffrages obtenus | Nombre de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus |
|--|-------------------|--|
| CONTOZ Julie   | 19                | Délégué titulaire  |
| LAPOINTE Jérôme  | 19                | Délégué titulaire  |
| MUNIER Armelle   | 19                | Délégué titulaire  |
| MEVEL Patrice  | 19                | Délégué titulaire  |
| BARANZINI-GOUHENANT Blandine   | 19                | Délégué titulaire  |
| GOUVENEAU Mickaël  | 19                | Délégué suppléant  |
| PERTOIS Clarisse   | 19                | Délégué suppléant  |
| DOBRISKI Loïc  | 19                | Délégué suppléant  |

#### Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer un poste de titulaire à 20 heures hebdomadaire.

**L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la Séance à 20h30.**